

Mise en ligne : 18 février 2016.
Dernière modification : 29 octobre 2022.
www.entreprises-coloniales.fr

BANQUE NATIONALE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE-OCÉAN INDIEN (BNCI-OI)

1941 : rachat par la BNCI du Crédit foncier de Madagascar.

www.entreprises-coloniales.fr/madagascar-et-djibouti/Credit_foncier_Madagascar.pdf

1954 : transformation en BNCI-Océan Indien

BNCI-Océan Indien [Desfossés 1956/240]

Pose (Alfred)[1899-1969. Ép. Thérèse PIERRE-LASSERRE. Royaliste. Reçoit Bonnier de la Chapelle peu avant qu'il n'exécute Darlan, membre du CEPEC, membre de l'Institut (Acad. sc. morales et politiques)], 125 (BNCI), 202 (pdt BNCI-A), 205 (v.-pdt Créd. maroc.), 240 (pdt BNCI-OI), 1041 (Brandt), 1518 (Combe et fils), 1903 (Quilmès), 1921 (St-Raphaël), 2178 (CENPA).

Delmas (Marcel), 240 (v.-pdt-dir. BNCI-OI), 448 (Nvl Cie havraise péninsulaire-NCHP), 1321 (Élect. et eaux de Madagascar), 2106 (Rochefortaise).

Anglejan-Chatillon (Jacques d')(1885-1956)[trad. des *Réflexions sur la Révolution frse*, de Burke (1912), adm. délégué Cie maritime de l'Afrique orientale (Djibouti), Cie maritime de Majunga (Madagascar), Sté frse de navigation danubienne, adm. Union maritime méditerranéenne (1927), Union industrielle et maritime, Charbonnière de l'océan Indien à Tananarive (1952)...], 240 (BNCI-OI), 448 (Havraise Péninsulaire), 1961 (Ét. thermal Bagnoles-de-l'Orne).

Limpérani (Maurice de)[BNCI], 240 (BNCI-OI).

Brouard (Lucien)[Le Havre, 1894-Auxerre, 1973][Fils de Félix, banquier. Marié à Madeleine Adam. Dir central BNCI], 240 (BNCI-OI), 1838 (Sucrieries coloniales), 2145 (Grande Maison de blanc).

Cramois (André)*[/o](dg Caisse nat. Crédit agricole), 101 (Banque de France), 121 (BFCE), 125 (BNCI), 240 (BNCI-OI).

Duprat (Louis)[^{00/00}][ancien dir. du Crédit foncier de Madagascar, détenteur du tiers du capital de la Féculerie d'Anjiro, Sarl, février 1940], 240 (BNCI-OI).

Dupuis (Rieul-Christophe)[ing. École IAA. Entre en 1923 dans le groupe Léonus Bénard, sénat. (sucrierie-distillerie), épouse en 1930 fille Léonus Bénard, adm. (1952) BNCI-OI (*Nouveau Dict. national des contemporains*, 1961)], 240 (BNCI-OI).

Lelièvre (Henri)(1898-1972), 240 (BNCI-OI), 2106 (adm.-dir. Rochefortaise).

CAPITAL SOCIAL : 250 millions de fr., divisé en 50.000 actions de 5.000 fr. A l'origine, 5 millions. Porté par étapes successives à 250 millions.

RÉPARTITION DES BÉNÉFICES : 5 % à la réserve légale, 1^{er} dividende non cumulatif de 6 % aux actions. Sur le surplus, 10 % au conseil, sauf prélèvements pour réserves supplémentaires, etc., le solde aux actions.

SERVICE FINANCIER : BNCI.

COUPONS NETS AU PORTEUR : n° 25 (2 juillet 1951), 205 fr. ; 26 (1^{er} juillet 1952), 287 fr. , 27 et 1 (1^{er} juillet 1953), 328 et 656 fr. , 28 et 2 (1^{er} juillet 1954), 369 et 738 fr. , 3 (1^{er} août 1955), 757 fr.

	Produits bruts	Charges	Bénéfice net	Dividende net
	(En 1.000 francs)			(En francs)
1947	133.744	123.572	10.172	80

1948	260.025	241.008	19.022	100 (brut)
1949	396.788	868.894	27.924	180 (brut)
1950	587.666	503.153	34.513	260 (brut)
1951	828.447	778.471	44.776	850 (brut)
1952	920.947	871.061	49.886	800 (brut)
1953	1.055.814	997.973	57.341	900 (brut)
1954	1.130.018	1.067.058	62.960	900 (brut)

BILANS AU 31 DÉCEMBRE
(En 1.000 francs)

	1950	1951	1952	1953	1954
PASSIF					
Capital	125.000	125.000	250.000	250.000	250.000
R é s e r v e s e t provisions	55.000	60.000	30.000	40.000	50.000
Comptes chèques et comptes cour.	3.477.027	4.432.388	5.305.435	5.648.365	7.382.351
B a n q u e e t correspondants	1.289.342	1.427.239	1.270.538	2.069.859	1.765.596
Dette flottante	1.530.802	2.630.898	3.192.010	4.499.461	4.757.806
Bénéfices et report	40.793	53.041	59.423	62.755	67.402
Comptes d'ordre	15.325	27.549	95.300	117.854	118.526
	<u>6.484.089</u>	<u>8.766.115</u>	<u>10.202.706</u>	<u>12.678.414</u>	<u>14.891.180</u>
ACTIF					
Immobilisations	36.250	36.250	36.250	36.250	36.250
Portefeuille-effets	4.247.376	4.877.510	4.921.945	5.553.857	6.634.246
Titres	4.072	4.072	4.072	4.072	4.072
Débiteurs	1.486.221	2.556.311	2.8613.619	4.080.291	4.355.259
Disponible	679.697	1.224.105	2.307.801	2.892.856	3.156.369
Comptes d'ordre	30.473	57.667	64.019	111.088	204.986
	<u>6.484.089</u>	<u>8.756.115</u>	<u>10.202.706</u>	<u>12.678.114</u>	<u>14 391.180</u>

B. N. C. I. (océan Indien)
Légère amélioration de la situation économique à Madagascar
(*L'Information financière, économique et politique*, 14 juin 1957)

L'assemblée ordinaire qui s'est tenue le 12 juin a approuvé les comptes de 1956. Le bilan au 31 décembre 1956 est présenté, pour la première fois, suivant la formule type dressée par la Commission de Contrôle des Banques.

Il accuse un total de 15.675.439.733 francs contre 15.503.012.352 à fin 1955, mais les engagements par caution qui y étaient précédemment incorporés et qui s'élèvent au 31 décembre 1956 à 3.222.831.472 fr., figurent maintenant hors bilan. Les avoirs de la clientèle ont progressé, au cours de l'exercice 1956, de plus de 21 %, les comptes courants, comptes de chèques et comptes de dépôt passant d'une année à l'autre de 8.796.051.045 fr. à 10 milliards 688.470.530 francs

Les résultats bénéficiaires nets ressortent à 63.610.279 contre 61.237.973 francs l'année précédente. Cette légère augmentation est la conséquence d'une certaine amélioration de la situation économique de Madagascar.

L'assemblée générale a décidé de mettre en paiement, à compter du 1^{er} juillet, un dividende de 900 fr. brut par action de 5.000 fr., égal à celui de l'exercice 1955.

B. N. C. I. (océan Indien)

(L'Information financière, économique et politique, 14 juin 1958)

L'assemblée générale ordinaire annuelle qui s'est tenue le 12 juin a approuvé les comptes de l'exercice 1957. Le bilan, au 31 décembre 1957, accuse un total de fr. 16.740.540.708 contre fr. 15-675.439.733 à fin 1956. Les dépôts de la clientèle ont progressé, au cours de l'année 1957, d'environ 12 %, les comptes courants, comptes de chèques et comptes de dépôts passant d'une année à l'autre de fr. 10.688.470.530 à fr. 11.900.628.520.

Les résultats bénéficiaires nets ressortent à fr. 63.610.279 pour l'exercice 1956, ce qui permet de porter le dividende de fr. 900 brut à fr. 1.000 brut par action de f. 5.000 et d'affecter à la Réserve extraordinaire une somme de fr. 7.503.868, l'ensemble des réserves atteignant ainsi fFr. 100.000.000. Le report à nouveau est de fr. 9.122.806. Le dividende sera mis en paiement à compter du 1^{er} juillet.

LE RAPPORT DU CONSEIL

Comme de coutume, le rapport du conseil d'administration rappelle ce que fut l'économie durant l'exercice dans les divers territoires où la Banque Nationale pour le Commerce et l'industrie (océan Indien) exerce son action.

À Madagascar, il souligne la stagnation de la production et le déséquilibre croissant de la balance du commerce extérieur, situation qui, toutefois, est assez heureusement influencée par un développement des ventes à l'étranger qui représentent, en 1957, plus de 29 % de la valeur globale des exportations, l'accroissement de celles-ci dans la zone dollar progressant de 28 %.

La production sucrière de La Réunion, avec 208.374 tonnes, dépasse de 15.000 tonnes celle de 1956 et du double le tonnage atteint en 1947, c'est-à-dire il y a dix ans. Le chemin ainsi parcouru donne la mesure de l'énergie, de l'intelligence et de technicité des producteurs de Réunion.

Les contrecoups des événements Suez, qui avaient affecté le trafic maritime de Djibouti, se sont progressivement atténués. Le trafic est maintenant devenu normal. On constate toutefois depuis cinq ans une baisse importante du tonnage des marchandises embarquées au profit du port éthiopien d'Assab dont les installations vont être améliorées. Néanmoins, Djibouti doit trouver sa part dans les progrès que fait la production éthiopienne.

B. N. C. I. (océan Indien)
(*L'Information financière, économique et politique*, 21 avril 1959)

Le bilan arrêté au 31 décembre 1958 qui sera présenté à l'assemblée ordinaire convoquée pour le 2 juin 1959 à 11 heures, au siège social, 7, place Vendôme à Paris, fait apparaître un bénéfice, de 64.942.245 fr. Un dividende de 1.000 fr. brut par action de 5.000 fr. nominal, égal à celui de l'année précédente, sera proposé.

Une assemblée extraordinaire est prévue à l'issue de l'assemblée ordinaire, pour autoriser le conseil d'administration à augmenter éventuellement sur sa simple décision le capital de la Société de 250 millions de francs métropolitains à un milliard de francs métropolitains.

Il n'entre pas dans les intentions du conseil d'administration d'user prochainement de cette autorisation éventuelle autrement que pour élever, d'ici quelques mois, le capital à 500 millions de francs en portant le nominal de l'action de 5.000 fr. à 10.000 fr. par réévaluation des immeubles et incorporation de réserves.

BANQUE NATIONALE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE
(océan Indien)
(*L'Information financière, économique et politique*, 4 juin 1959)

L'assemblée ordinaire qui s'est tenue le 2 juin a approuvé les comptes de 1958. Le bilan au 31 décembre 1958 accuse un total de 17.780.178.244 fr., contre 16.740.540.708 fr. à fin 1957.

Les résultats bénéficiaires nets ressortent à 64.942 245 fr. contre 65 millions 760.953 francs pour l'exercice 1957. Le dividende est maintenu à 1.000 francs brut par action de 5.000 francs et il a été affecté à la réserve extraordinaire une somme de 10 millions de francs, l'ensemble des réserves atteignant ainsi 110.000.000 de francs. Le report à nouveau est de 10.176.162 fr.

Dans l'intérêt même des actionnaires, l'assemblée a décidé de laisser toute latitude au conseil d'administration pour fixer la date de mise en paiement du dividende, en raison de la convention qui devrait intervenir entre les gouvernements français et malgache à la suite de la Loi de la République malgache du 7 février 1959 relative à l'imposition à la taxe sur le revenu des capitaux mobiliers des sociétés métropolitaines. Toutefois, si cette publication devait être différée au-delà de ses prévisions, le conseil d'administration arrêterait au plus tard le 31 octobre 1959 la date de mise en paiement du coupon.

Comme chaque année, le rapport du conseil d'administration rappelle ce que fut l'économie générale durant l'exercice dans les contrées où la Banque Nationale pour le Commerce et l'industrie (océan Indien) est installée.

À Madagascar, un premier redressement dû aux exportations a réduit à Fr. CFA 6.315.800.000 le déficit du commerce extérieur qui avait été en 1957 de Fr. CFA 9.922.200.000. Les exportations ont pu payer, dans l'année 1958, 76 % des importations, alors qu'en 1957, le pourcentage de couverture n'avait été que de 62 %. Les cyclones de fin mars 1959 vont malheureusement entraver l'élan qui s'était amorcé l'an dernier.

La production sucrière de l'île de la Réunion a été considérablement réduite par les cyclones de mars et avril 1958 et la sécheresse qui a suivi. Elle n'a été que de 164.735 tonnes, soit une diminution de 20,94 % sur l'année précédente.

Le nombre des navires qui font escale à Djibouti est en nette augmentation, mais la plupart des bateaux ne touchent le port que pour s'avitailler en mazout. L'ensemble des marchandises exportées et importées se maintient aux environs de 200.000 tonnes.

L'assemblée extraordinaire qui s'est tenue le même jour a autorisé le conseil à élever le capital à 1 milliard de francs au maximum, en une ou plusieurs fois, soit par émission d'actions de numéraire, soit par incorporation de réserves ou de provisions, avec élévation du nominal des actions ou distribution d'actions gratuites. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Le conseil d'administration a l'intention d'user de cette autorisation dans quelques mois pour élever le capital à 500 millions de francs, en portant le nominal de l'action de 5.000 francs à 10.000 francs par réévaluation des immeubles et incorporation de réserves.

WWE 1967 :

BROUARD Lucien Albert [Émile]. Administrateur de sociétés. Né au Havre, le 7.7.1894 [† Auxerre, 4 août 1973]. P. : de Félix, banquier, et de Marie-Angèle Dufailly, M. : le 10.10.1919, au Havre avec Madeleine Adam. Enf. : Élisabeth, Jacques et Geneviève. Carr. : dir. central hre de la B.N.C.I.. Décor. : ch. O. nat. Légion d'hon. A. : rue Jean-Goujon 75 Paris France.

WWE 1967 :

CRAMOIS André [/o]. Conseiller d'État. Né à Coulon [par Frontenay-Rohan-Rohan (79)], le 9.10.1900. F. . de Célestin, instituteur, et d'Alexandrine Magnin. M. le 2.3.1925, à Paris, avec Denise Tardy [fille de Louis Tardy]. Enf. : Mariane, Nicole et Brigitte. Ét. : École nat. d'arts et métiers, Éc. sup. d'électr., Éc. des sc. pol. Carr. : anc. dir. gén. Caisse nat. du crédit agric. [+ adm. [BNCI-océan Indien](#)], cons. d'État. P.i. : « La science et ses applications » (en collab.), « Coopératives agricoles ». Décor. : com. O. nat. Légion d'hon., com. O. du Mérite agric. Membre : anc. prés. Acad. d'agric., anc. prés. Soc. fr. d'écon. rurale, prés. Conféd. internat. de crédit agric., anc. prés. Assoc. des anc. élèves des éc. nat. d'ing. des arts et métiers. A. priv. : 1, rue Oudinot, 75 Paris 7 ; prof. : 31, rue de Constantine, 75 Paris, 7 France.

1966 : fusion de la BNCI et du Comptoir national d'escompte de Paris dans la Banque nationale de Paris (BNP)

Banque nationale de Paris : exercice 1968
(Valeurs actuelles, 28 avril 1969)

La Banque Nationale pour le Commerce et l'Industrie (océan Indien) a enregistré des résultats très favorables, avec une croissance des dépôts de 20 %. À MADAGASCAR, l'économie de la Grande Île a tiré parti d'une stabilité politique continue (...).

Les contacts avec la Bames, autre filiale conduite en commun avec le gouvernement malgache, ont été renforcés. A LA RÉUNION, où le problème essentiel demeure celui du sous-emploi de la main-d'œuvre, la production de sucre a augmenté de 10 %. A DJIBOUTI enfin, l'activité de notre succursale n'a pas été contrariée par le maintien de la fermeture du canal de Suez.

La BNP reprend pied sur le territoire malgache
par MARCEL SCOTTO
(*Le Monde*, 15 juin 1990)

Après quinze ans d'absence — elle était partie au moment de la « révolution socialiste » de 1975 [nationalisation BNCI-OI] —, la BNP a créé à la fin de l'année dernière la Banque malgache de l'océan Indien (BMOI). Avec la contribution de la Dresdner Bank et de la Banque Bruxelles Lambert (BBL) qui ont pris de petites participations, la BNP détient 75 % du capital de la BMOI, le reste étant réparti entre des intérêts locaux. [...]

1999 : fusion BNP-Paribas

BNP-Paribas, 2000 :

Dans l'océan Indien, l'année 2000 a confirmé les très bons résultats de la Banque malgache de l'océan Indien (BMOI) à Madagascar qui, dix ans après sa création, atteint une part de marché de 25 %.